



PAYS de SAINT-BRIEUC

www.pays-de-saintbrieuc.org

Saint Brieuc, le 3 mars 2020

Monsieur le Maire de TREBRY
Mairie
1 rue de Bel Orient
22510 TREBRY

Références : ST 2020.066
Affaire suivie par : Sophie TREPS
Objet : Avis sur modification du PLU

Monsieur le Maire,

Par mails du 26 février dernier, vous avez adressé au PETR du Pays de Saint-Brieuc le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme de TREBRY. Celui-ci a pour objets :

- de supprimer le pastillage (Ah/ Nh), conformément à la Loi ALUR,
- de rectifier des erreurs matérielles de zonage,
- de modifier quelques dispositions réglementaires de certaines zones,
- de faire le recensement de bâtiments pouvant faire l'objet de changements de destination en zones A et N en vue de la réalisation d'une habitation.

Depuis le comité syndical du 29 juin 2012, le PETR du Pays de Saint-Brieuc, en tant que structure porteuse du Schéma de Cohérence Territoriale, fait valoir auprès des communes concernées les observations que pourraient soulever de sa part les modifications des PLU envisagées lorsqu'elles entraînent une ouverture à l'urbanisation.

Ne s'agissant pas d'une ouverture à l'urbanisation, le PETR du Pays de St-Brieuc n'a pas d'observations particulières à formuler à l'encontre de cette modification.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président,

Joseph LE VEE.

mairie de Trébry

De: mairie de Trébry <mairiedetrebry@orange.fr>
Envoyé: mercredi 26 février 2020 11:58
À: contact@pays-de-saintbrieuc.org
Objet: Modification du PLU TREBRY
Pièces jointes: pagesgarde.pdf; DELIB DU 23 FEVRIER 2017 TREBRY.pdf;
Noteexplicative.pdf

Monsieur Le Directeur,
Veuillez trouver ci-joint la modification n°1 du PLU pour avis.
Cordialement
Mme LE TEXIER

Mairie de TRÉBRY

1 Rue de Bel Orient

22510 TRÉBRY

TEL : 02 96 42 78 63

FAX : 02 96 42 66 26

mairiedetrebry@orange.fr

Département
des CÔTES D'ARMOR

Arrondissement
de SAINT-BRIEUC

MAIRIE DE TRÉBRY

2 2 5 1 0

] 02.96.42.78.63
mairiedetrebry@orange.fr

Objet : Modification du PLU

A Trébry le 17 février 2020

Monsieur Le Directeur,

La commune ayant procédé à la modification du PLU, veuillez-trouver ci-joint la version de modification n°1 pour avis.

Restant à votre disposition pour tout renseignement, je vous prie d'agréer, Monsieur Le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.



Le Maire,

Didier YON